

# Chapitre 6

## Contrôler et assurer la rentabilité de son élevage

Plan du Chapitre 6	
<b>6.1 La gestion technique de l'élevage</b> <b>6.1.1 Le planning d'élevage</b> 6.1.1.1 Planning casier 6.1.1.2 Planning linéaire 6.1.1.3 Planning circulaire <b>6.1.2 Les inscriptions nécessaires pour bien suivre l'élevage</b> 6.1.2.1 A la maternité 6.1.2.2 A l'engraissement	<b>6.1.3 Les paramètres de la gestion technique de l'élevage cunicole</b>  <b>6.2 La gestion économique</b> <b>Les objectifs de production (gestion technique et financière)</b>

La gestion technico-économique (ou GTE) d'un élevage est un élément indispensable qui permet d'apprécier ses performances et sa rentabilité. La GTE est l'ensemble des opérations qui permettent de contrôler et de suivre les performances d'un élevage. C'est un outil très précieux pour l'éleveur et ses partenaires économiques. Pour sa valorisation maximale, la gestion technique doit être pratiquée au sein d'un groupe d'éleveurs par exemple l'ABEC au Bénin (Association Béninoise des Cuniculteurs). Pour l'éleveur, elle permet de :

- faire un diagnostic précis et rapide (détermination des points faibles, recherche des causes)
- connaître son niveau de production au sein de sa région et de son groupement de producteurs
- comparer et déterminer son choix (conception et évolution d'élevage, de matériel, de technique d'élevage)

Pour le partenaire économique, elle permet de :

- faire une analyse des résultats techniques et économiques globaux par rapport aux investissements, aux charges, aux temps de travail
- apprécier le prix de revient, le coût des différents postes d'élevage (alimentation, frais généraux, frais financiers, amortissement, etc...)
- apprécier la rentabilité de l'élevage
- déterminer les besoins de financement de l'élevage

En l'amont de l'élevage, elle aide le technicien à apprécier et à comparer l'efficacité de la souche (génétique), du matériel, du bâtiment, de l'ambiance, de la conduite de l'élevage ainsi qu'à optimiser les choix.

La GTE de groupe bien conduite permet en outre d'établir des Références (des exemples à suivre), particulièrement utiles pour les candidats éleveurs, les organismes de développement ou de conseil ou de crédit.

### 6.1 La gestion technique de l'élevage

#### 6.1.1 Le planning d'élevage

Le planning permet de programmer systématiquement toutes les opérations qui se déroulent à la maternité où il est installé

Il existe plusieurs types de planning dont trois sont fréquemment utilisés en élevage cunicole. On distingue :

- le planning casier
- le planning linéaire
- le planning circulaire

##### 6.1.1.1 Le planning casier (figures 73 et 74)

Le planning casier peut se faire aisément avec du bois. On construit simplement une grande boîte dans laquelle on dispose des casiers en nids de pigeon. On dispose 31 cases horizontales correspondant aux jours du mois, installées sur 4 niveaux correspondant aux opérations ci-après :

- Niveau 1 = pratique de la saillie
- Niveau 2 = contrôle de gestation (palpation)
- Niveau 3 = préparation des mises bas : pose et ouverture des boîtes à nid
- Niveau 4 = sevrage

Ce qui aboutit à un total de 124 casiers. La rangée correspondant aux mises bas peut être dédoublée (une rangée préparation des boîtes à nid et une rangée prévision de mise bas) si la préparation des boîtes à nid se fait plus de 2-3 jours avant la date prévue pour la mise bas (30 jours après la saillie positive).

Chaque femelle est représentée par une fiche. On emploie deux couleurs de fiches, par exemple bleue pour le sevrage et verte pour les autres opérations telles que saillie, palpation, préparation des mises bas. On déplace alors la fiche de la femelle en la mettant dans la case correspondant au jour et à l'opération à effectuer.

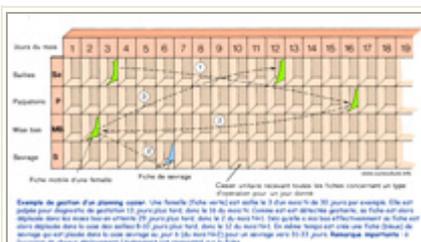
Il est à utiliser dès que le nombre de reproductrices atteint la vingtaine. Il est très fonctionnel et facile à réaliser. Son inconvénient est qu'il n'a aucune mémoire puisqu'il ne laisse aucune trace, d'où la nécessité d'une grande rigueur de gestion des casiers..

### 6.1.1.2 Le planning linéaire (figure 75)

Une ligne est attribuée à chaque femelle. On indique à l'aide de punaises de différentes couleurs, les opérations à effectuer dans les colonnes correspondant aux jours où elles doivent être réalisées (les jours sont inscrits de 1 à 365). Chaque couleur de punaise correspond à une opération de l'élevage (saillie, palpation, date présumée de la mise bas, etc). Ce planning permet d'éviter les multiples enregistrements mais il nécessite un panneau et du papier de grandes dimensions ainsi que des punaises de couleur.

### 6.1.1.3 Le planning circulaire (figure 76)

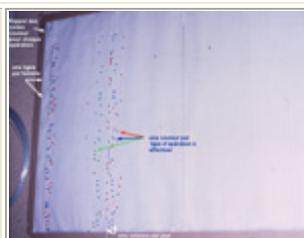
Il est constitué d'un disque circulaire, découpé en secteurs représentant chacun un jour. Les femelles faisant l'objet de la manipulation sont repérées par une punaise numérotée mise en place le jour de la saillie. Des cercles concentriques numérotés (de 1 à 3 ou 4) permettent de placer de plus en plus vers le centre les femelles qui sont resaillies suite à une palpation négative, de manière à pouvoir procéder aux éliminations. Chaque jour, on fait tourner le disque d'un secteur. Les punaises arrivent alors face au jour de l'opération à effectuer. Ce planning existe dans le commerce mais peut-être fabriqué aussi par l'éleveur avec du contreplaqué.



**Figure 73** : Schéma de fonctionnement d'un planning casier



**Figure 74** : Exemple de planning casier à 5 rangées dans un élevage français (à droite sur la photo)



**Figure 75** : Exemple de planning linéaire



**Figure 76** : Exemple de planning circulaire utilisé en France , ici avec 2 fois 31 jours

### La gestion informatisée

Il existe dans le commerce, en Europe ou au Canada, plusieurs programmes ou logiciels utilisables sur micro-ordinateurs, pouvant contribuer à la conduite d'élevage. Ce mode de gestion vient en appoint à ceux décrits plus haut ; il ne les exclut pas nécessairement.

### 6.1.2 Les inscriptions nécessaires pour bien suivre l'élevage.

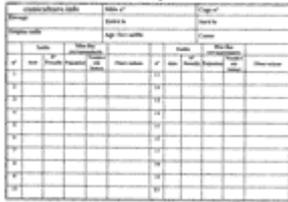
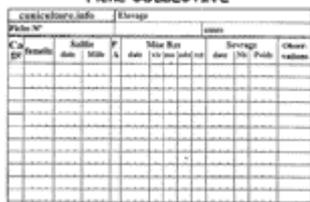
L'enregistrement des différents paramètres zootechniques des animaux permet à l'éleveur de suivre dans le temps et l'espace, l'évolution de son élevage. Cet enregistrement sert aussi de base pour les travaux de sélection. Les enregistrements indispensables pour le bon suivi d'un élevage sont les suivants :

#### 6.1.2.1 A la maternité

Les fiches individuelles des mâles et femelles, les fiches de sevrage, les fiches collectives doivent être tenues rigoureusement à jour. Elles doivent être mises dans des pochettes et classées pour éviter les pertes éventuelles et les erreurs.

Des modèles de fiches individuelles pour femelle ou pour mâle couramment utilisés dans les élevages sont représentés sur les figures 77 et 78. Sur la fiche femelle, le nombre de lapereaux retirés ou ajoutés (adoptés) est mentionné de manière à pouvoir bien déterminer les pertes entre le nombre de laissés (nés vivants + retirés + adoptés) et le nombre de sevrés.

Il est aussi utile de tenir en outre une fiche collective qui se présente comme l'indique la figure 79. La fiche collective a l'avantage de permettre à l'éleveur de faire rapidement les calculs de taux de mise bas, de taux de fertilité, de taux de mortalité entre la naissance et le sevrage, d'apprécier la prolificité de l'élevage, le taux de fonte, etc...

		
<b>Figure 77</b> : Exemple de fiche femelle	<b>Figure 78</b> : exemple de fiche mâle	<b>Figure 79</b> : Exemple de fiche collective
NB : ces 3 exemples sont repris aux pages 66 et 67 au format d'usage (pour impression)		

### 6.1.2.2 A l'engraissement.

L'éleveur doit aussi enregistrer :

- le nombre de lapins sevrés, et le nombre de lapins abattus
- le poids des lapins sevrés, et celui des lapins abattus (poids vif, poids de carcasses)
- l'évolution de la mortalité
- la consommation d'aliments

Cela lui permet de calculer la vitesse de croissance, la mortalité, l'indice de consommation d'engraissement, le rendement à l'abattage.

### 6.1.3. Les paramètres de la gestion technique de l'élevage cunicole

Les paramètres à retenir sont les suivants.

#### ► Nombre de cages-mères(CM)

C'est le nombre de cages équipées de boîtes à nids à la maternité permettant à une lapine de mettre bas et d'allaiter ses lapereaux jusqu'au sevrage. \*Femelles présentes (ou femelles reproductrices) (FP)

Il s'agit des femelles saillies au moins 1 fois et effectivement présentes dans l'élevage.

#### ► Taux d'occupation des cages-mères en %

Il s'agit du rapport entre le nombre moyen de femelles présentes (FP) pendant une période et le nombre total de cages-mères ou cages équipées de boîtes à nid disponibles dans l'élevage sur la même période:  $Taux = FP / CM \times 100$

#### ► Taux de fonte du cheptel en %

C'est le rapport entre le nombre de femelles mortes et reformées (FM) et le nombre moyen de femelles présentes pendant une période donnée:  $Fonte = FM / FP \times 100$ .

#### ► Taux annuel de renouvellement des femelles en %

C'est le rapport entre le nombre de femelles renouvelées et saillies pour la première fois dans l'année de production et le nombre moyen de femelles reproductrices présentes dans la même année.

► C'est le rapport entre le nombre de mises bas observées (MB) et le nombre de saillies réalisées (SR) :  $Fertilité = MB / SR \times 100$

#### ► Nombre de nés totaux par mise bas

Le nombre total de lapereaux nés par mise bas (LN), encore appelé prolificité, résulte du rapport entre le nombre total de lapereaux nés (vivants + morts) et le nombre de mises bas (MB) :  $LN / MB$ .

C'est, en fait, la moyenne de la taille des portées à la mise bas.

► *Taux de mortalité*

C'est le rapport entre le nombre de lapereaux trouvés morts lors du premier contrôle (le jour de la mise bas dans les élevages bien tenus) et le nombre total de lapereaux nés (vivants + morts).

► *Taux de mortalité naissance-sevrage en %*

C'est le pourcentage moyen de la mortalité observée pour les lapereaux nés vivants entre la naissance et le sevrage.

► *Nombre de sevrés par mise bas*

Il s'agit du nombre moyen de lapereaux vivants au moment du sevrage rapporté au nombre total de mises bas sur une période donnée. Il est souvent confondu avec le nombre de lapereaux de sevrés par sevrage (taille moyenne des portées ayant au moins un lapereau vivant au moment du sevrage) qui lui n'inclut pas les portées totalement disparues entre la naissance et le sevrage.

► *Nombre de sevrés par sevrage*

Rarement employé dans les systèmes de GTE, mais souvent observés par les éleveurs, c'est la taille moyenne des portées effectivement sevrées (voir ci-dessus). Il a l'inconvénient «d'oublier» les portées totalement mortes

► *Taux de mortalité sevrage-vente en %, ou mortalité à l'engraissement*

Pour une période donnée, c'est le rapport entre le nombre de lapereaux morts entre le sevrage et le moment prévu pour la vente d'une part et le nombre total de lapereaux sevrés d'autre part.

► *Nombre moyen de lapereaux sevrés par femelle par unité de temps*

C'est le cumul des lapereaux sevrés au cours d'une période donnée divisé par le nombre moyen de femelles présentes dans l'élevage. Il est fonction de l'intervalle entre mises bas successives, de la prolificité et du taux de mortalité naissance-sevrage.

► *Nombre de lapins produits par cage-mère et par an.*

Le critère est calculé en additionnant sur un an les lapins vendus et conservés pour le renouvellement du cheptel et divisant ce total par le nombre moyen de cages mères de l'élevage. On calcule de la même manière le Nombre de lapins produit par femelle et par an

► *Intervalle moyen entre 2 mises bas par femelle*

C'est le nombre moyen de jours qui séparent 2 mises bas consécutives d'une même femelle. Il traduit la productivité des lapines et dépend du rythme de reproduction utilisé (intensif, semi-intensif ou extensif) et du taux de réussite des saillies.

► *Nombre de saillies par cage-mère par an*

C'est le nombre total de saillies effectuées pendant une année, divisé par le nombre de cages-mères de l'élevage

► *Nombre de mises bas par cage-mère par an*

C'est le nombre total de mises bas pendant une année, divisé par le nombre de cages-mères de l'élevage.

► *Nombre de sevrés par cage-mère et par an*

C'est le nombre total de lapereaux sevrés pendant un an, divisé par le nombre de cages-mères..

► *Indice de consommation économique.*

Il se calcule en divisant la consommation totale annuelle d'aliments composés (maternité et engraissement, mâles, futurs reproducteurs) par le poids de lapins vendus.

► *Marge sur coût alimentaire par cage-mère et par an*

C'est l'ensemble des recettes annuelles réalisées par cage-mère moins les dépenses alimentaires engagées pour la même période

## Fiche d'Élevage FEMELLE

<b>cuniculture.info</b>			Femelle N° .....				Cage n°				
Elevage :			Entrée le				Sortie le :				
Origine femelle			Age lère Saillie				Cause				
n	Saillie		P A	Mise Bas				Sevrage		Observations	
	date	Mâle		date	viv	mt	ado	ret	date		nb
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

## Fiche d'Élevage MÂLE

<b>cuniculture.info</b>					Mâle n°			Cage n°			
Elevage					Entré le			Sorti le			
Origine mâle					Age lère saillie			Cause			
n°	Saillie		Mise Bas correspondante		Observations	n°	Saillie		Mise Bas correspondante		Observations
	date	N° Femelle	Palpation	Nombre nés totaux			date	N° Femelle	Palpation	Nombre nés totaux	
1						11					
2						12					
3						13					
4						14					
5						15					
6						16					
7						17					
8						18					
9						19					
10						20					



## 6.2 La gestion économique

Pour apprécier la rentabilité d'un élevage, l'éleveur doit avoir un cahier pour enregistrer les recettes et les dépenses. Les lapins sortis pour l'auto-consommation familiale ou offerts à des amis doivent être mentionnés dans la rubrique des recettes, et comptés pour une valeur identique à celle des lapins effectivement vendus. Une attention particulière doit être accordée au renouvellement du cheptel reproducteur. Lorsque l'éleveur fait de l'auto-renouvellement, tous les lapins sélectionnés à l'engraissement pour remplacer les reproducteurs en fin de carrière, doivent être enregistrés dans la partie des recettes.

Lors du calcul de la rentabilité, l'éleveur doit tenir aussi compte de l'amortissement des bâtiments, des cages et du petit matériel. Que la main d'œuvre soit familiale ou salariée, elle doit être prise en compte au moment de l'évaluation de l'exploitation. Un bon éleveur doit à la fin de chaque année faire le bilan financier de son exploitation.

### Les objectifs de production (gestion technique et financière)

Une gestion bien comprise et efficace nécessite de se fixer des objectifs en matière d'effectif et de résultats techniques et financiers.

Un exemple de résultats actuellement envisageables au Bénin est consignée au Tableau 6

<b>Tableau 6 : Objectifs indicatifs pour les performances d'élevage</b>	
Production par cage mère	35 lapins vendus par an
Taux de mise bas annuel moyen	70%
Taille moyenne de portée à la mise bas	6,5 lapereaux vivants
Mortalité entre la naissance et le sevrage	10% des nés vivants
Mortalité entre le sevrage et la vente	10% des lapereaux sevrés
Poids vif des lapins à la vente	2,2 kg
Taux de renouvellement des lapines reproductrices la première année	100%
la deuxième année et suivantes	75%

De ces quelques chiffres, l'éleveur doit tirer son programme de travail et son tableau de bord technique et financier. Pour un éleveur ayant 40 cages mères (cages avec boîtes à nid), cela nous donne les résultats consignés au tableau 7. Le travail de l'éleveur est de **s'assurer qu'il y a bien 7 saillies en moyenne par semaine**, puis de vérifier que les autres critères sont bien conformes aux valeurs théoriques attendues.

<b>Tableau 7 : Objectifs annuels et hebdomadaires d'un élevage de 40 cages-mères (50 lapines en production)</b>			
<b>Objectifs de production</b>	<b>Par cage-mère et par an</b>	<b>pour 40 CM / an</b>	<b>pour 40 CM / semaine</b>
Lapins produits / Cage Mère	35	1400 vendus	27
Effectifs au sevrage (+10%)	38,5	1540 sevrés	30
Effectif à la naissance (+10%)	42,35	1694 nés vivants	33
Nombre de mises bas / 6,5	6,51 vivants / mise bas	260 mises bas	5
<b>Nombre de saillies</b>	<b>70% de saillies fécondantes</b>	<b>372 saillies effectives</b>	<b>7 saillies au moins</b>
Poids de lapins vendus	2,2 kg vif par tête	3080 kg au total	60 kg vifs

---

Fin du chapitre 6

---